

## Zone RA 314 : résidence pour personnes âgées.

La zone RA 314 est la zone où se situe l'emplacement de la résidence pour personnes âgées.

Cette zone n'a que quatre (4) résidences: les nos. 335, 343, 345, 349 ch. de la Rivière.

Le no. 343 (terrain Kingsbury) appartient à la Municipalité par expropriation.

Cette zone est comme une pointe de tarte, ceinturée à l'ouest par la voie ferrée et à l'est par le ch. de la Rivière.

Nous ne prévoyons aucune construction dans cette zone, excepté la résidence des aînés, car le reste de la zone appartient à la Municipalité.

Il est à noter que l'usine d'épuration est construite dans cette zone et une autre partie est désignée comme une zone humide sur laquelle traverse un ruisseau qui se déverse dans la rivière Gatineau.

La résidence des aînés prévue comporte un total de 12 logements d'une et deux chambres à coucher dans un bâtiment de deux étages. Alors que les logements seront adaptés aux besoins de personnes âgées autonomes, et qu'ils offriront cuisines et salles de lavage, le bâtiment disposera d'une salle commune qui permettra d'offrir des activités et repas communautaires aux résidents. La résidence dispose d'un stationnement et d'un patio/jardin qui répondra aux besoins des résidents. Alors que la phase initiale du projet procède de bon train, et que le projet bénéficie d'un plein appui de la Municipalité de Chelsea, le projet est présentement en attente de financement de la Société d'habitation du Québec.



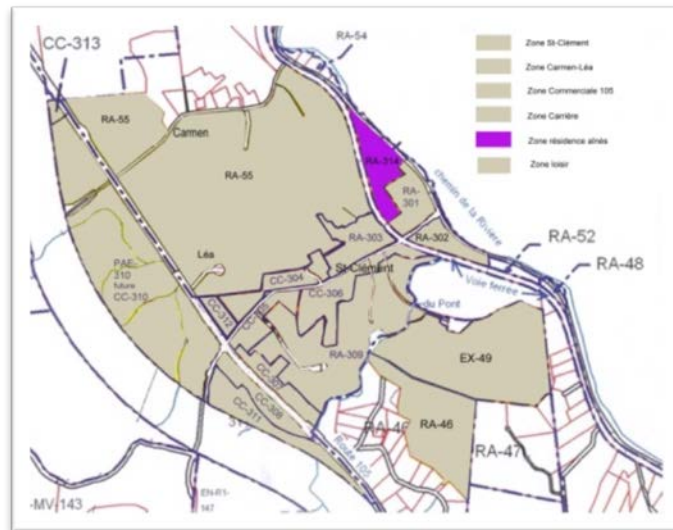
ce qu'il pourrait ressembler



Notre vision serait que la Municipalité fasse l'impossible pour que la résidence puisse se connecter au réseau d'égout et une fois la construction de la résidence terminée, des sentiers pédestres y soient aménagés. Un sentier qui se rendrait au Centre communautaire où un terrain de pétanque (ou autre) serait disponible pour les aînés. Un autre sentier qui se rendrait au ch. St-Clément et un autre qui se rendrait sur la colline tout près du Centre communautaire (zone RA 301) où des bancs pourraient y être installés et peut-être une balançoire. (La vue de la rivière est superbe de là-haut).

De plus, le sentier se rendant au Centre communautaire pourrait aller jusqu'à la rivière (zone RA 301) avec une traverse de piétons à l'endroit appelé « la pointe » (terrain appartenant à Hydro-Québec). Avec la permission d'Hydro, la Municipalité pourrait clôturer le terrain avec une entrée pédestre seulement et y aménager des bancs et une balançoire que les aînés et les résidents pourraient se servir. De plus, des fleurs ou jardin pourraient y être aménagés et

entretenus par les aînés. Organiser ce terrain de cette façon éliminerait définitivement le problème de feu de camp et de mini dépotoir de bois qui existe à cet endroit depuis plusieurs années.



## Zone RA-314: Seniors' Residence

Zone RA- 314 is the location for the planned seniors' residence.

This zone has only four (4) street addresses: 335 , 343 , 345, 349 chemin de la Rivière. The street address # 343 (Kingsbury land) is owned by Municipality through expropriation. This zone is shaped like a slice of pie, bordered on the west by the railway and on the east by chemin de la Rivière.

Other than the seniors' residence, we do not anticipate there will be any other buildings in this zone, as the rest of the land belongs to the Municipality.

It should be noted that the sewage treatment plant is close to this area; another part is designated as a wetland around a stream which flows into the Gatineau River.

The planned seniors' residence will have a total of 12 units of one and two bedroom apartments in a two storey building. The individual units will be adapted to the needs of independent seniors, offering kitchens and laundry rooms. The building will have a community room providing activities and meals to community residents. The residence will have a parking area and a patio/garden that will meet the needs of residents. The initial phase of the project is underway, and the project has full support of the Municipality of Chelsea. However, the project is currently awaiting funding from the SHQ .

Our vision is that for the Municipality to do what is required to connect the seniors' residence to the Farm Point sewer system. Once the construction of the home is completed, there should be hiking trails built. One path that would go to the community centre where a pétanque (or other) court would be available for seniors. Another path would go to chemin St Clement; still another would connect to the hill near the Community Center ( Zone RA-301) where benches could be installed and perhaps a swing (une balançoire). (The view of the river is beautiful up there).





In addition, the trail to the Community Centre could go to the river ( RA zone 301 ) with a pedestrian crossing at a place called the "point" (the land owned by Hydro- Quebec). With the permission of Hydro-Québec, the Municipality could fence that area with a 'pedestrians-only' entrance. In that area, there could be benches and a swing for the use of seniors and other community residents. What's more, the seniors themselves might want to maintain a flower garden or a landscaped area. If we were to manage this area, we would eliminate the long-term problem of campfires and the dumping of wood.

